

Prés d'une centaine d'agents des Finances publiques ont débarqué hier matin devant la cité administrative, où le directeur départemental des Finances publiques, Gérard Poggioni, venait animer un comité technique pour présenter la réorganisation des services de la DGFIP avant 2022. Un dernier baroud d'honneur avant une trêve estivale, qui a vu la moitié des manifestants « envahir », selon leurs mots, le comité technique. « Le débat était très chaud, houleux. Le directeur départemental a usé de tous les dénigrement possibles, c'était un dialogue de sourds », relate Philippe Gory, secrétaire départemental de la CGT-DGFIP.

La dématérialisation inquiète les agents

Venus de tous les services et de tout le département, les agents manifestent contre le projet de réorganisation des finances publiques à l'horizon 2022 (lire DL du 27 juin). « Monsieur

- Une centaine d'agents des Finances publiques étaient en grève hier.
- La moitié d'entre eux a « envahi » le comité technique présentant la réorganisation de leurs services.
- Les syndicats craignent plus de 100 suppressions de postes en trois ans.

Poggioni est heureux d'appliquer cette nouvelle réforme, mais on a essayé de lui dire que l'information n'était pas la solution miracle de l'administration. Tout le monde ne peut pas s'acclimater aux procédures dématérialisées, poursuit le délégué CGT. Il a utilisé le mot de "ploucs" avec beaucoup d'ironie. C'est un chef qui s'en fout du personnel. » La principale inquiétude des agents réside dans le transfert de leurs activités vers, notamment,

« La lutte sera dure, mais nous reviendrons en septembre »

Le cycle de présentation de la réorganisation des Finances publiques devrait prendre fin le 15 juillet, date à laquelle tous les élus du département devraient avoir été avisés, et les premiers éléments du terrain devraient remonter. Selon les syndicats, le président de l'Union des maires de Dordogne, Bernard Vauriac (injoignable hier), ne goûterait que peu cette réorganisation.

« À partir du 15 octobre et jusqu'en 2022, les suppressions d'emplois et de services vont commencer », prophétise le délégué CGT-DGFIP Philippe Gory.

L'intersyndicale CGT-FO-Solidaires-CFDT promet donc une reprise des hostilités dès le début du mois de septembre.

« La lutte sera dure, mais nous reviendrons en septembre. C'est une guerre. »



Plusieurs services de la DGFIP de Périgueux sont menacés.

les Maisons de service au public. Le département en compte une vingtaine actuellement, dont une à Sarlat. « Mais elles offrent un accueil au premier niveau, on ne va donner à l'usager qu'un rendez-vous sous quinzaine, peste Philippe Gory. Ici, à l'accueil, on donne les documents et les conseils pour les remplir. C'est un service rendu à la population. Ce n'est pas que les Maisons de service au public soient inutiles, mais le ou les agents qui les occupent n'ont pas toutes les réponses. »

« J'ai prêté serment pour rendre un service »

« Le directeur essaie de convaincre le plus d'agents pour avoir la paix sociale. Mais on sait qu'au mieux, ce qui nous attend, c'est l'externalisation de nos missions, ajoute Olivier Darrin, employé au service des impôts des entreprises de Périgueux. Beaucoup de nos agents sont assermentés. Moi-même, j'ai prêté serment devant un juge de rendre une mission de service public. »

Le service des impôts des entreprises de Périgueux fait partie de ceux qui sont amenés à disparaître

« Au moins 100 suppressions d'emplois »

Jean-Jacques Glory, syndiqué Solidaires, travaille au pôle Contrôle et expertise de la DGFIP. « Pour l'heure, le service existe à Bergerac, Sarlat et Périgueux. En 2022, tout sera centralisé à Bergerac, explique-t-il. Il n'y a pas de regroupement sans suppression d'emplois. Tous services confondus, ce sera au moins 100 suppressions d'emplois. Mais ils refusent de nous communiquer des chiffres précis. » Les manifestants espèrent les avoir à la reprise du mouvement, en septembre.

18 heures.

Cours Fénélon. La circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du n°2 bis, la vitesse sera limitée à 30 km/h, **vendredi de 9 heures à 12 heures.**

14-Juillet. Le stationnement et la circulation seront interdits de dimanche à 17 heures à lundi à 1 heure : quais de l'Isle. La circulation sera interdite dimanche de 21 h 30 à la fin du feu : boulevard Georges-Saumande dans sa partie comprise entre le pont des Barris et le pont de Saint-Georges, pont Saint-Georges, pont des Barris, rue Pierre-Magne dans sa partie comprise entre la place Faiderbe et le pont des Barris (sauf riverains), rue Tourville, rue Sainte-Marthe, rue Saint-Front dans le sens descendant (cours Tourny vers avenue Daumesnil) et avenue Daumesnil. Le stationnement sera interdit de 17 heures à 24 heures boulevard Georges-Saumande (dans sa partie comprise entre le pont des Barris et le pont de Saint-Georges). La circulation sera interdite de dimanche à 17 heures à rue des Tanneries et rue Albert-et-Marie-Rigoulet. Le stationnement sera interdit de dimanche à 12 heures à lundi à 15 heures : rue des Tanneries et cour intérieure du n°8, rue Albert-et-Marie-Rigoulet. La circulation sera interdite de dimanche à 19 heures à lundi à 2 h 30 en tant que de besoin : rue Taillefer (au niveau de la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville), place de la Clautre, rue Denfert-Rochereau, rue du Séminaire.